

Comité d'exploration des options (CEO) Examen des écoles élémentaires de Clare

le mardi 8 novembre à 19 h – 1^{ère} réunion
Bureau du Conseil scolaire acadien provincial, La Butte

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Michel Comeau (École Stella-Maris), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Michel Comeau (directeur général du CSAP), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), André LeBlanc (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Brent Surette (directeur régional du CSAP), Pam Doucet (municipalité de Clare).

Absence motivée : Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas).

1. **Mot de bienvenue** – Michel Comeau

Le directeur général remercie les membres d'être venus et pour le temps qu'ils vont y consacrer durant les 150 prochains jours. Il les rappelle qu'on va en apprendre au fur et à mesure qu'on avance dans la discussion sur le futur de l'éducation des enfants dans la région de Clare. Il note que ce sera la seule réunion du Comité à laquelle il participera car la direction générale ne fait pas partie du Comité. Il note que la discussion sur la situation des écoles de Clare a commencé en 2014. Selon lui, la tendance n'est pas unique à la région de Clare et il faut regarder à améliorer la situation.

2. **Tour de table** – Les membres se présentent

Ils indiquent l'école ou le groupe qu'ils représentent et disent brièvement la raison pour laquelle ils sont membres du Comité.

3. **Politique sur l'examen des écoles** – Michel Comeau (voir document 231-04c)

Le directeur général fait une présentation PowerPoint concernant l'Énoncé de politique du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur l'examen des écoles. Il comprend les objectifs de l'examen, les mandats du Comité ainsi que du facilitateur et du personnel d'appui du CSAP, le processus d'examen des écoles avec le tableau échéancier, les directives et les documents de références.

Il aborde aussi les Critères de références : il s'agit de l'examen des quatre écoles élémentaires de Clare et **non pas** de voir à suggérer une nouvelle école, par exemple. Le Conseil scolaire va être transparent en fournissant les informations sur les écoles.

Il explique la composition du Comité avec les membres votants et non-votants. Il rappelle les membres que la priorité sera sur les élèves et explique le processus d'examen des écoles.

Paul d'Entremont poursuit la présentation en commençant avec le choix du nom du comité. Les membres s'entendent sur Comité d'exploration des options (CEO) –examen des écoles élémentaires de Clare. Il y a une question à savoir ce qui arrive si le Conseil n'accepte pas la recommandation du Comité. Est-ce qu'on recommence le processus ? Cela reste à voir.

On s'entend que les réunions dureront une limite de deux heures et qu'il faudra remettre la ou les recommandations au CSAP au mois de mars, tout en respectant l'échéancier tel que prescrit par la politique sur l'examen des écoles. Le Conseil scolaire doit remettre sa décision officielle le 14 juin maintenant que le processus a été déclenché. Quelle que soit la décision, on ne vise pas à faire des changements dans les écoles en septembre 2017, selon le directeur général.

Un membre indique une frustration de ce qui pourrait suivre. On stipule qu'il est important de rester dans le cadre du fonctionnement de ce Comité, ça va demander une discipline. Il ne faut pas travailler en cliques en dehors des réunions du Comité et les membres doivent demeurer solidaires. Il est noté que ce sera à la municipalité de décider quoi faire avec les édifices des écoles, le cas échéant. Il y aura des rencontres publiques pour présenter les derniers scénarios, ce sera l'occasion pour contribuer aux débats de la communauté. Les membres sont rappelés qu'il faut miser sur ce qui est bien pour les élèves. Le facilitateur repasse les 16 Directives de la politique (le lancement du processus et les étapes à suivre).

ACTION : Le facilitateur demande aux membres de lire les documents pour la prochaine réunion.

ACTION : La présentation PowerPoint sera envoyée à tous les membres du Comité par la direction générale.

4. **Recommandation d'examen** – Paul d'Entremont (voir document 231 04b)

Le facilitateur repasse le document de Recommandation d'examen pour le groupe d'écoles élémentaires de la région de Clare. Il est noté que l'Option C ne devrait pas être là. Les scénarios ne sont là qu'à titre d'exemples pour lancer les discussions.

5. **Prévisions à long terme du CSAP** – Paul d'Entremont (voir document 229-04)

Les Prévisions à long terme du Conseil scolaire acadien provincial (révision en juin 2016) sont présentées à titre d'information et comprennent toutes les écoles du CSAP. Le directeur général souligne qu'il existe un historique du processus depuis les débuts qui ne figure pas dans le cartable.

ACTION : L'historique sera envoyé à tous les membres du Comité par la direction générale.

6. **Processus de révision des écoles élémentaires de Clare** – Les membres

Le processus de révision des écoles élémentaire en Clare est révisé par les membres.

7. Présidence du CEO – Les membres

Les membres s'entendent que le membre qui servira de président/présidente du CEO sera choisi à la deuxième réunion du Comité. Le facilitateur suggère un processus pour y arriver.

8. Dates et lieux des réunions – Les membres

Il est suggéré que les réunions aient lieu les mardis soirs et qu'elles débutent à 18 h 30 pour une durée de 1 heure et demi avec un maximum de 2 heures.

Jocelyne LeBlanc note qu'elle ne sera pas disponible du 5 au 19 décembre. Angélique LeBlanc note qu'elle ne sera pas disponible les mardis en novembre. François Bélanger note qu'il n'est pas disponible les lundis et mercredis soirs. Richard Landry note qu'il n'est pas disponible le premier et le troisième mercredi du mois.

On suggère un Ordre du jour pour la prochaine réunion : partager des idées et des questions à poser, revoir les objectifs et priorités, revenir sur le mandat du Comité, discuter les priorités du Comité et effectuer l'élection de la présidence en fin de la réunion. Le facilitateur va préparer l'Ordre du jour de la prochaine réunion.

9. Protocole de communication entre le CEO et le CSAP – Les membres

Les membres s'entendent que la liaison entre le Comité et le CSAP sera le facilitateur.

10. Date et lieu de la prochaine réunion – Les membres

Il est entendu que la prochaine réunion du CEO ait lieu le 22 novembre à 18 h 30 à la salle de conférence au siège social du CSAP à La Butte.

11. Première réunion publique – Les membres

Il y a une discussion sur une date pour la première réunion publique afin d'obtenir le poulx du public sur la situation. On s'entend que les dates (en ordre de priorité) soient le 6, 8 ou 1^{er} décembre prochain à 19 h et qu'elle ait lieu dans une grande salle. On choisit le Centre des anciens combattants de Clare à Saulnierville. Pam va vérifier les dates de disponibilité et en avisera le facilitateur qui avisera les membres.

ACTION : Il faudra fournir de l'équipement d'enregistrement.

12. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21 h 20.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 9 novembre 2016